

Une construction démocratique de la ville

L'exemple du Centre d'écologie urbaine

MAXIME PAUVERT

Depuis des années qu'elle s'immisce dans la vie politique en France et ailleurs, la démocratie participative est devenue un outil incontournable. La mobilisation des habitants dans le projet urbain a pour objectif de l'adapter au plus près de leurs attentes et l'« expertise d'usage » fait désormais partie intégrante de la fabrique territoriale. Mais la multiplication des expériences participatives a révélé leurs dysfonctionnements. La démocratie participative ne pourrait être qu'une « offre » des collectivités territoriales, où persiste un déséquilibre entre le pouvoir de décision des habitants avec celui des élus. Pour reprendre les mots de Manon Loisel et de Nicolas Rio, la démocratie participative est « en gueule de bois » : elle a du mal à se réveiller et nécessite de se transformer. Selon ces auteurs¹, le changement doit être institutionnel et réside dans la capacité des collectivités territoriales à intégrer les contributions citoyennes dans les décisions publiques. Cette approche renouvelée est peut-être à aller chercher outre-Atlantique, à Montréal.

Une organisation à but non lucratif à vocation écologique, sociale et démocratique

Depuis 1996, le Centre d'écologie urbaine a pour volonté de développer le pouvoir d'agir des habitants en matière d'urbanisme. Il se propose comme alternative aux institutions traditionnelles de la fabrique de la ville en développant des « pratiques et techniques pour créer des villes écologiques, démocratiques, en santé et à échelle humaine² ».

N'appartenant à aucune collectivité, le Centre est une organisation non gouvernementale dont les principales activités relèvent de l'entrepreneuriat et de la recherche en innovation. L'OBNL³, créé il y a plus de 25 ans, apporte son expertise en innovation sociale en répondant à des appels à projets urbains, écologiques et sociaux. Parfois mobilisé directement par les institutions, il est par exemple récemment intervenu à la demande de la Ville de Montréal autour des questions de revégétalisation et de réappropriation des espaces publics

par les habitants. Actuellement, il l'accompagne aussi dans la mise en place de son budget participatif 2024.

Le Centre d'écologie urbaine et ses activités participatives s'inscrivent dans le domaine du *community planning* qui désigne « des pratiques et des dispositifs de planification urbaine portés par des collectifs d'habitants avec ou sans le soutien des facilitateurs ou d'assistance technique⁴ ». Dans la lignée des travaux de Saul Alinsky et du *community organizing* (organisation de la communauté), le Centre accompagne les habitants dans la construction de projets urbains au Québec.

« Bye Bye Béton ! » ou la revégétalisation démocratique d'un quartier

En tant que chercheur-acteur, le Centre teste et initie de nouvelles pratiques à petite échelle avec pour objectif leur reproductibilité à grande échelle. C'est dans cette logique que le projet de déminéralisation participative « Bye

4 | A. Deboulet, R. Leclercq, « Community planning », in G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, DicoPart (deuxième édition), GIS Démocratie et Participation, 2022. <https://www.dicopart.fr/community-planning-2022>.

1 | M. Loisel, N. Rio, *Pour en finir avec la démocratie participative*, Éditions Textuel, 2024.

2 | Centre d'écologie urbaine, <https://www.ecologieurbaine.net/fr>.

3 | Organisme à but non lucratif, équivalent français d'une association à but non lucratif.



« Sous les pavés », opération de dépavage dans un quartier de Montréal. © Jonathan Béliste.

Bye Béton ! » poursuit l'initiative « Sous les pavés », entreprise précédemment par le Centre. Mobilisé directement par l'Arrondissement montréalais de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, l'organisme, en partenariat avec « Ville en vert » (structure socio-environnementale à but non lucratif), a pour mission de proposer un projet d'aménagement démocratique du quartier. À la suite de l'accompagnement des institutions dans la compréhension des enjeux, « Bye Bye Béton ! » est lancé en décembre 2023. Les habitants ont désormais deux mois pour se réunir en groupe de cinq personnes minimum et proposer des espaces perméables à verdier.

Après une sélection des sites, s'ouvrent deux phases de co-conception. D'abord, le Centre organise et anime un « atelier de vision ». Il intervient auprès des

groupes d'habitants en utilisant les techniques de l'urbanisme participatif : activités d'idéation en sous-groupe, sensibilisation aux enjeux et ateliers de conceptualisation sur plans. Le travail réalisé permet aux participants de développer une vision urbaine qui trouvera son aboutissement dans des plans d'aménagement réalisés par l'organisme et ses partenaires de réalisation. Ensuite s'entame la phase de « validation » : les plans sont soumis à une vérification de la part des groupes d'habitants concernés. Ce n'est qu'une fois le consensus trouvé entre les différentes parties prenantes que le Centre d'écologie urbaine et Ville en vert planifient et organisent les activités terrain de déminéralisation et de plantation participatives. Le dépavage et le reverdissement par et pour les habitants devraient être réalisés entre les mois de juin et septembre 2024.

À travers l'accompagnement de la Ville de Montréal et des habitants du quartier Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le Centre a occupé un rôle hybride innovant. D'abord en tant que chercheur-acteur, l'organisme a été un initiateur de confiance pour les acteurs institutionnels, en les accompagnant dans un processus novateur d'aménagement démocratique. Ensuite, en tant qu'organisateur de la participation, en mettant à disposition son ingénierie pour mobiliser l'expertise d'usage, et en renforçant techniquement les groupes d'habitants. Finalement, en tant que tiers neutre, structure « d'entre-deux », il a rééquilibré le rapport de forces entre décideurs et résidents puis a contribué à établir un climat propice à la négociation et au développement d'un projet d'aménagement partagé.

L'innovation démocratique pour le futur de la fabrique urbaine

Cette mise en pratique d'un urbanisme innovant, démocratique et écologique, reconnu comme « légitime », financé par les institutions, semble donner des pistes concrètes pour répondre aux limites actuelles de la démocratie participative. Ici, même si la participation citoyenne reste une offre de la collectivité, le rapport de force décisionnel est rééquilibré. Le projet urbain ne relève pas exclusivement

d'un travail d'expert, mais bel et bien d'un travail partenarial entre la collectivité, un intermédiaire technique et les habitants.

Désormais, en France comme ailleurs, l'innovation urbaine tourne son regard vers le développement de l'IA, promesse d'une révolution technologique qui peut, aussi, bouleverser les façons de faire la ville. Néanmoins, la fabrique de la ville, dans toute sa complexité, ne peut s'affranchir de la prise en compte

de l'expression des populations et de la mobilisation de l'intelligence collective. Alors, l'exemple du Centre d'écologie urbaine et sa mise en pratique du *community planning* semblent montrer qu'une nouvelle fabrique démocratique de la ville est possible. —

« Sous les pavés », opération de dépavage dans un quartier de Montréal. © Eric Boizette.

